



Voici le futur de la DGFIP :

Des CDD à la place des fonctionnaires !

Comme nous l'avons déjà dénoncé, la DGFIP subit de plein fouet les attaques contre le statut de ses agents et ses missions de service public.

Le gouvernement par la loi de transformation de la fonction publique fait table rase des droits et garanties des fonctionnaires.

Pourtant, le service public (sa neutralité, son indépendance...) est indissociable du statut qui protège aussi bien les personnels que les usagers contre l'arbitraire et les pressions en tout genre.

Sur le site www.place-emploi-public.gouv.fr (anciennement la bourse interministérielle de l'emploi public) vous pourrez trouver 3 offres d'emplois concernant la DDFiP 64 à pourvoir au 01/10/2020.

- 1 offre pour le Pôle Fiscal de la direction
- 1 offre pour la Trésorerie de Pau Centre Hospitalier
- 1 offre pour le Centre de Contact

La même logique de recrutement s'applique pour les 3 sites.

Voici l'exemple de l'offre concernant le bureau d'ordre à la Direction :

Assistant(e) de gestion	Descriptif du poste
 Organisme de rattachement Direction Générale des Finances Publiques	Vous travaillerez à la Division des Affaires Juridiques, dans une structure de 14 personnes au sein du pôle fiscal de la direction départementale.
 Employeur DIRECTION DEPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES DES PYRENEES ATLANTIQUE 64000 PAU	Le poste concerne le bureau d'ordre, qui regroupe deux personnes au sein de la division.
 Versant Fonction publique d'Etat	Vous travaillerez dans un service qui a pour mission :
 Catégorie C	- le suivi en entrée et sortie des affaires traitées par la division des affaires juridiques, dans le respect des délais et des procédures ;
 Poste à pourvoir le 01/10/2020	- la confection des dossiers contentieux ;
	- l'archivage des dossiers ;
	- l'exécution des décisions administratives ou de justice ;
	- des travaux bureautiques (mise en forme de documents, gestion d'un espace documentaire, tableur, etc) ;
	- l'information des partenaires (administratifs ou institutionnels) du pôle juridictionnel compétent pour le ressort territorial du TA de Pau (Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Landes et Gers).

Profil recherché

Baccalauréat ou première expérience professionnelle dans le domaine de la gestion.

Vous aimez exercer les métiers de la gestion, utiliser les nouvelles technologies de communication et travailler en équipe.

Vous avez le sens des relations humaines et de l'organisation dans la gestion administrative de dossiers juridiques.

- Connaissances souhaitées : connaissances juridiques et en gestion administrative.

- Savoir-faire souhaités : recherche documentaire, bonne pratique des outils bureautiques, mise en œuvre de procédures.

- Savoir-être requis : bon relationnel, qualités d'écoute, rigueur, discrétion.

On apprend que les modes de recrutement redoutés sont aujourd'hui une réalité :

- recrutement d'un **agent C avec BAC** ou 1ère expérience professionnelle requise, alors que le baccalauréat est le diplôme nécessaire pour accéder à la catégorie B dans notre statut de fonctionnaire. Cela permettra de rémunérer un agent B comme un C !

- pas de déplacement hors du service : il n'est donc pas prévu de formation professionnelle, les collègues assureront seuls sa formation.

- **CDD de 3 ans avec 3 mois d'essai**. Rien sur l'évolution de son salaire et son avenir !

S'agissant de l'offre d'emploi concernant le bureau d'ordre rattaché à la Direction, une fiche de poste avait été diffusée » sur Ulysse 64. Au moins 4 agents de la DDFiP 64 se sont portés candidats et ont tous été recalés!

À quoi bon cette mascarade de fiche de poste en interne pour recaler à la fin tous les candidats sous prétexte qu'ils sont indispensables aux services où ils exercent !

Comme cela a été dénoncé par les CAPistes CGT, les mouvements de mutations nationaux n'ont pas comblé l'ensemble des besoins de la DDFiP 64. Une partie des emplois vacants sera donc pourvue par des emplois en CDD.

Les collègues en attente de mutation et notamment ceux qui n'ont pas obtenu leur rapprochement prioritaire apprécieront !

Bienvenue dans cette nouvelle administration ou bientôt vont se côtoyer fonctionnaires et contractuels avec des congés, des rémunérations et des statuts différents.

Il suffit de demander aux agents de La Poste pour vite comprendre les conséquences que cela engendre au quotidien. C'est la fin programmée du statut et c'est aussi comme cela que tout a commencé à France Télécom !

L'indépendance et la neutralité du service public sont indissociables du statut.

Par la lutte collective, il nous faut reconquérir nos droits (droit à mutation, recrutement sur concours, rémunération basée sur la carrière, etc...).